

résolument dans la voie des mesures restrictives ou de la prohibition complète.

Qui osera prétendre que dans notre région de Québec les raisons les plus graves ne militent pas aujourd'hui en faveur de la prohibition ? Qui niera surtout que l'opinion publique la réclame avec une fermeté de plus en plus grande ? Déjà, le gouvernement provincial a fait beaucoup pour répondre aux exigences de cette opinion publique. Nous Nous plaisons à reconnaître sa bonne volonté, et Nous respectons les motifs qui l'ont empêché d'a order tout ce qu'on lui demandait. En votant aujourd'hui une mesure de prohibition pour leur ville, les citoyens de Québec continuent l'œuvre excellente commencée par le pouvoir public et frayent le chemin à la loi générale qu'une immense proportion des habitants de cette province réclament, et que, pour Notre part, Nous appelons de tous nos vœux.

De tous côtés, N. T. C. F., on parle d'augmenter la production, de pratiquer la plus stricte économie. On fait partout des règlements pour empêcher le gaspillage et réduire la consommation des choses même nécessaires à la vie. Le spectre de la famine est souvent dressé sous nos yeux pour nous engager à limiter nos dépenses et à faire les sacrifices que les circonstances paraissent exiger. Ne serait-il pas étrange que l'on ne songeât point à retrancher d'abord de nos habitudes le luxe inutile, ruineux et malfaisant des liqueurs enivrantes ? Aussi longtemps qu'on laissera libre cours à ce commerce qui dévore l'épargne populaire et fait dévier vers des intérêts particuliers une portion considérable de la richesse publique, on ne pourra pas prétendre avoir fait tout ce qui devait se faire pour prévenir les désastres qu'on annonce et remédier aux maux qui se préparent.

D'autre part, il n'est pas permis à des chrétiens d'ignorer que la pénitence est le grand devoir des temps présents. Le monde, violemment secoué par la guerre sanglante qui tue les hommes et ruine les nations, regarde l'avenir avec angoisse